

Seraing, le 4 avril 2019

## Accrobranche au Val Saint-Lambert : Ecolo Seraing appelle le Collège à la transparence et à la concertation

D'après nos informations, le Collège de Seraing examinera demain le permis d'urbanisme autorisant la mise en œuvre d'un projet d'accrobranche sur le site des étangs du Val St Lambert à Seraing.

Si nous n'avions pas d'a priori négatif l'installation d'un accrobranche dans notre commune, nous avons, à plusieurs reprises, interpellé le Collège sur plusieurs aspects qui nous paraissent problématiques. Les activités étaient en partie situées sur un site Natura 2000, risquant d'impacter la biodiversité. Des abattages d'arbres étaient prévus, ainsi qu'une modification du relief du terrain pour réaliser un chemin d'accès. Le projet autorisait également la clôture à des fins privées de deux des trois étangs du site, alors que ces derniers sont des lieux de promenade et de convivialité appréciés par les habitants du quartier, les promeneurs, les sportifs etc.

Si l'initiative a été lancée sous la précédente législature, et qu'il est difficile à cette heure de connaître exactement le contenu du permis qui sera discuté demain, nous nous inquiétons du fait que le nouveau Collège n'ait donné aucun signal de modification de ce projet d'accrobranche.

N'ayant pas été soumis à enquête publique, le projet n'a laissé aucune place à la concertation avec les riverains. La majorité ne l'a pas davantage présenté au conseil communal.

Nous regrettons cette décision unilatérale, ainsi que le manque de transparence de la procédure. Nous appelons dès lors le Collège à reporter sa décision, afin de permettre à tous les acteurs concernés (riverains, utilisateurs des bois, opposition démocratique, etc.) de prendre connaissance des modalités prévues pour cet accrobranche et d'ouvrir la porte à un débat serein sur l'avenir du site.

**Nous demandons dès lors, avant qu'un quelconque permis ne soit accordé :**

- **La mise en place d'une enquête publique**
- **La tenue de réunions d'informations, rassemblant des représentants de l'administration, de la DNF, du promoteur et d'associations de défense de l'environnement.**

Les conseillers communaux et la coprésidence d'Ecolo Seraing.